



Bidonville de la rue des prés de Brou : une histoire de poubelles

Une douzaine de familles et quelques personnes isolées se sont installées de façon plus que précaire dans les anciens hangars d'Emmaüs, toujours sa propriété, rue des Prés de Brou à Bourg en Bresse. La présidente de la communauté Emmaüs Bourg-Servas vient d'être convoquée au tribunal de police suite à une infraction pour "abandon de poubelles et objets encombrants en dehors des espaces prévus pour cela."

Le procès-verbal ayant conduit à cette convocation est lié à un dépôt de plainte émanant de deux voisins, le foyer Renoir et l'ADAPEI.

Les bras des personnes présentes leur en sont tombés !

D'autant qu'en juillet 2017, Emmaüs avait été auditionnée par la police, et lui avait indiqué avoir pris contact avec les plaignants et que ce qui pouvait poser de gros problèmes d'hygiène pour les voisins avait été nettoyé.

On est d'autant plus surpris, quand on sait que le procureur a toute latitude pour poursuivre ou classer une affaire sans suite. N'y aurait-il pas là une tentative d'intimidation pour faire disparaître le bidonville ? Alors que depuis plusieurs mois, des discussions jugées constructives par toutes les parties prenantes ont lieu entre l'Etat, les associations en charge de l'accueil et du logement des migrants et Emmaüs pour mettre fin, dans la dignité de ce lieu d'hébergement précaire.

Charles Vieudrin

NB : Les membres du collectif solidarité migrants qui viennent en aide aux occupants du bidonville vont prendre en charge une prochaine évacuation d'objets encombrants.

Ciné-ma différence

La prochaine séance de Ciné-ma différence aura lieu le

**Samedi 19 mai à 14 h 30
au cinéma La Grenette
à Bourg-en-Bresse
avec la projection de**

« Il a déjà tes yeux »
de Lucien Jean-Baptiste (sortie en janvier 2017).

Ciné-ma différence est un concept de cinéma proposé par l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) en partenariat avec le

Cinéasteur (Cinéma Art et Essai).

C'est une séance unique d'un film adapté à un public handicapé. Des bénévoles accueillent les spectateurs et se tiennent à leur disposition durant toute la séance. La séance est ouverte à tous et offre la possibilité d'une rencontre entre spectateurs handicapés et spectateurs valides.



Le film

Paul est marié à Sali. Tout irait pour le mieux s'ils arrivaient à avoir un enfant. Jusqu'au jour où Sali reçoit l'appel qu'ils attendent depuis si longtemps : leur dossier d'adoption est approuvé. Il est adorable, il a 6 mois, il s'appelle Benjamin. Il est blond aux yeux bleus et il est blanc. Eux... sont noirs !

La phrase du mois

« Servir les migrants ou se servir des migrants ? »

Auteur anonyme

Le chiffre du mois :

71,40%

C'est le taux d'abstentions pour le 2e tour des législatives partielles dans le Loiret (Montargis : 4e circonscription) Etélu J.P.DOOR ...76 ans le1er AVRIL et ce n'est pas un poisson! Il attaque son 4e mandat !!!

JLM

Coup de gueule : Avalanches Complicité des médias, business des stations et des guides

Comme moi, vous avez entendu l'annonce de plusieurs victimes d'avalanches au cours de cet hiver. Avez-vous entendu que ces accidents aient eu lieu sur des pistes de ski balisées ? Non, bien entendu car les pistes sont sécurisées et lorsqu'il y a des risques, elles sont fermées. Mais les journalistes vous ont-ils dit à chaque fois que ces accidents avaient eu lieu sur du hors-piste. Non plus, je ne l'ai entendu que de rares fois. Pire encore, avez-vous entendu les messages de prévention associés à la météo de la neige ? Avez-vous entendu une seule fois que le ski hors-piste était interdit, qu'il faisait courir des risques non seulement aux skieurs mais à ceux chargés de les secourir en cas de difficulté.

J'ai seulement entendu que le risque d'avalanche était de 3 ou 4 sur 5 et qu'il fallait se renseigner avant de partir. Sans vouloir jouer les complotistes, je pense que cette omerta a pour but de servir ou tout du moins ne pas gêner les stations de ski qui tolèrent le hors-piste et aussi les guides qui font de l'accompagnement des skieurs hors-piste, un nouveau business.

Charles Vieudrin

Qui fut donc Olympe de Gouges ?

Lorsque nous nous réunissons au premier étage l'hôtel social « Le temps des cerises », au-dessus du restaurant « La Canaille » pour mettre en place les stratégies Stop TAFTA- Stop CETA – Stop MERCOSUR, nous devrions penser à cette femme exemplaire qui revient sur le devant de la scène depuis l'affaire Harvey Einstein qui libère un tsunami sur les réseaux sociaux, pouvant aller jusqu'à des accusations graves, voire mensongères !

Marie GOUZE, dite Marie Olympe de Gouges, est née à Montauban le 7 mai 1748.

Elle était femme de lettres et devint femme politique et polémiste, elle est considérée comme une des pionnières du féminisme.

Après s'être mariée, elle donne naissance à un garçon, Pierre, en 1766, elle n'a que 18 ans. Elle monte à Paris et y découvre l'art du théâtre.

Elle développe son activité lors de la révolution française de 1789, qui agite alors la France.

Après l'adoption de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (26 août 1789) par l'Assemblée Nationale, elle estime que les femmes ont, elles-aussi, droit à une Déclaration. Elle écrit alors la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne en septembre 1791.

Olympe de Gouge défend aussi la cause des Noirs et demande l'égalité hommes/femmes, mais ses engagements vont encore plus loin ; elle s'oppose à l'esclavage, à la peine de mort, elle défend la non-violence, les orphelins et les droits des mères célibataires. Elle est l'une des premières à faire des propositions concrètes en faveur de la démocratie. Elle a laissé de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage.

Elle est devenue emblématique des mouvements pour la libération des femmes, pour l'humanisme en général. L'importance du rôle qu'elle a joué dans l'histoire des idées fut considérablement ré-estimée et prise en compte dans les milieux universitaires.

En 1790, elle proclame « *Femme, éveille-toi...reconnais tes droits.* » Condamnée à mort pour avoir été contre

les Montagnards, elle meurt sur l'échafaud le 3 novembre 1793, elle n'a que 45 ans.

Jean Luc MAURIER

Quelques dates importantes à rappeler (Nouvel Observateur 2781 du 22/02/18) :

– **1791** : Olympe de Gouge réclame l'égalité politique entre hommes et femmes dans sa Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne. Elle est guillotinée 2 ans plus tard.

– **1792** : l'Assemblée Législative vote la première loi française sur le divorce, par procédure simple sans juge. Résultat : un mariage sur 3 est dissout à Paris.

– **1909** : Création du congé maternité de 8 semaines, non rémunéré. Le port du pantalon cesse d'être un délit pour une femme si elle tient un guidon de vélo ou les rênes d'un cheval.

– **1944** : L'ordonnance du 21 avril accorde le droit de vote aux femmes françaises. Elles obtiennent ce droit bien après les Anglaises et les Allemandes (1918), les Américaines (1920), et même les Turques (1923) !

– **1949** : Publication du « Deuxième sexe » de Simone de Beauvoir. D'après elle,

« On ne naît pas femme, on le devient »

– **1965** : La loi autorise les femmes à travailler sans l'accord de leur mari, à gérer leurs biens librement et à ouvrir un compte bancaire à leur nom.

– **1971** : Sous l'impulsion du mouvement de libération des femmes, créé en 1970, le Nouvel Observateur publie le « Manifeste des 343 », pétition appelée « les 343 salopes », signée par 343 femmes, déclarant avoir recouru à l'avortement, alors sévèrement puni par la loi.

– **1974** : Après de très houleux débats, l'Assemblée Nationale adopte la loi Simone Weil sur l'interruption volontaire de grossesse par 277 voix contre 192.

– **1980** : Le retentissant procès de 2 touristes violées à Marseille en 1978, défendues par l'avocate Gisèle Halimi, fait naître une loi qui reconnaît pour la 1ère fois le viol comme un crime.

– **2000** : Après la loi de 1972 sur l'égalité des salaires, la parité s'impose aux partis politiques qui doivent présenter le même nombre de candidats ou candidates aux élections.



Le Revenu Universel d'Existence

Avant de critiquer, informons-nous et venons débattre.

Le Comité Génération.s de Bourg-en-Bresse et EELV Ain organisent une conférence sur le **Revenu Universel d'Existence (R.U.E.)** le

2 mai 2018 à 19 h
à la salle du Vox,
rue Paul Pioda à
Bourg en Bresse.

Considérée jusqu'à peu comme une utopie, la création d'un revenu universel en France est largement débattue au sein de la classe politique, notamment lors de la Primaire de la gauche aux dernières présidentielles. Réponse à la raréfaction du travail pour les uns, outil de liberté pour les autres, l'idée divise à droite comme à gauche.

Dans le monde, plusieurs pays comme les Pays-Bas, la Finlande ou l'Inde ont lancé des initiatives allant dans ce sens, afin de répondre aux évolutions du monde du travail. Mesure émancipatrice ou piège économique ?

Soucieux que les citoyens puissent s'impliquer dans le débat politique sur les grandes questions de société, le Comité Bressan du Mouvement Génération.s et d'Europe Écologie Les Verts de l'Ain ont décidé d'organiser en commun une conférence débat sur le Revenu Universel d'Existence.

Questions abordées :

- ✓ **Principe du R.U.E**
- ✓ **Comment le financer**
- ✓ **Réduction et partage du temps de travail.**

Avec Michel POUZOL du pôle développement du mouvement Génération.s et Patrick COLIN DE VERDIÈRE enseignant-formateur au CFPPA de la Côte St-André. Entrée libre et gratuite. (participation libre aux frais)

2186 porcs à Curciat Dongalon, c'est non !

industriel exposés aux aléas imposés par la grande distribution et la libéralisation des marchés, notamment dans le cadre des traités de libre-échange nouveaux ou en cours de signature (CETA, MERCOSUR) ?

Ce projet s'apparente à la ferme des mille vaches qui a stigmatisé les oppositions sociales. Doit-on s'aligner sur des modèles de développement qui sont à l'origine de grandes catastrophes sanitaires : crise de la vache folle, grippe aviaire, peste porcine, fièvre catarrhale ovine ? De quel côté se situe le projet de la Varna lorsque de grands organismes comme le CNRS et le Muséum National d'Histoire Naturelle alertent[1] l'opinion sur la disparition vertigineuse de l'avifaune dans les campagnes françaises en liaison directe avec l'agriculture intensive ?

Notre devoir moral

Si la commune peut espérer des retombées financières, quel attrait va-t-elle gagner ? Sera-t-elle davantage un territoire d'accueil et d'équilibre entre ses différentes activités ?

Si les agriculteurs en général font des efforts conséquents en matière de diversification de leur processus de production, l'agriculture intensive issue de l'après guerre est toujours promue par des acteurs qui restent insensibles aux autres voies : ils attendent d'être contraints par les réglementations. D'autres, conscients des troubles liés à cette forme d'agriculture, introduisent d'autres valeurs, plus acceptables par des consommateurs de plus en plus nombreux prêts à les soutenir.

Nous pensons que le devoir moral de notre société est de soutenir et d'accompagner avec bienveillance les mutations de la première forme d'agriculture vers les secondes. C'est pourquoi nous réaffirmons notre opposition au projet d'extension avec création d'un nouveau bâtiment d'élevage devant accueillir 1500 porcs de la SAS Élevage de la Varna.

Bernard Mercier & Jean-Luc Maurier

[1] CP du 20 mars 2018 « Le printemps 2018 s'annonce silencieux dans les campagnes françaises »

Le Progrès du 18 mars nous informait du projet d'extension d'un élevage de porcs en bâtiment sur caillebotis de 990 à 2186 têtes sur Curciat Dongalon en pleine Bresse.

Peu après, Vigilance Information Santé était contactée par des habitants de cette commune inquiets des conséquences.

L'enquête publique se terminant le lendemain, nous avons en leurs noms, déposé un avis défavorable auprès de Monsieur le Préfet de l'Ain (extraits ci-après).

En Bretagne, les concentrations d'élevages ont rendu l'hydrologie régionale polluée aux nitrates avec une eutrophisation des cours d'eau devenus mortifères pour la faune et la flore aquatiques. En bord de mer, une pollution par les algues vertes envahissantes a souillé les paysages côtiers et posé des problèmes de gestion des déchets et de restauration à la charge des collectivités.

Bretagne en Bresse

À Curciat Dongalon, l'élevage de la Varna a fait le choix du caillebotis typique de l'élevage industriel que l'on trouve dans les régions de forte production à l'opposé de choix plus « écologiques » que sont l'élevage sur litière de paille ou sciure et le « plein air » intégral. Pour toute concentration d'animaux, c'est plus de lisier et plus de nitrates : peut-on accepter les prémisses d'une future Bretagne en Bresse ? Les épandages de lisier sont prévus sur des communes situées en zone vulnérable à la pollution par les nitrates : comment faire jouer le principe de précaution sans antécédents ?

Peut-on admettre de telles concentrations avec les risques associés sur l'environnement, les milieux naturels, la sécurité des travailleurs, la qualité nutritionnelle des produits ? Cette forme d'agriculture intensive porte en elle

des coûts cachés : qui s'engage à les payer ? Peut-on accepter qu'un processus de production basé sur du vivant soit déchargé de ces coûts ?

Pourquoi les terres receveuses du lisier ne recourent-elles pas aux mécanismes naturels de captation de l'azote de l'air, inépuisable, via des cultures de légumineuses et via les actions de type agro-écologie : cultures CIPAN, couverts végétaux, rotations des cultures, techniques culturales simplifiées, non labour, faux semis, semis directs, cultures associées, agriculture de conservation, biologique, raisonnée, agroécologie, permaculture, agroforesterie, etc.

Dernières nouvelles :

Une liste d'opposants au projet a été dressée in-extrémis dans le registre de l'enquête publique. Quelques citoyens s'interrogent pour organiser l'opposition au projet.

D'ores et déjà, une pétition contre le projet d'extension et pour une agriculture paysanne est lancée à l'attention des Services de l'Etat à la Préfecture de l'Ain : lien à venir.

Cette pétition en ligne sera relayée sur place sous une forme papier auprès des citoyens de la commune et des communes avoisinantes.

Des coûts cachés

Le projet de la Varna renforce la trajectoire de l'agriculture intensive. Or, la demande sociale de produits locaux de qualité via l'agriculture biologique ou paysanne est de plus en plus forte. Une autre voie est possible, plus créatrice d'emplois via des petites exploitations de porcs nourris avec des productions végétales autochtones sans risques de pollution et de nuisance, avec un autre résultat qualitatif et davantage de valeur ajoutée par transformation locale de la viande.

La seule perspective de profit financier peut-elle justifier un tel projet lorsque l'on connaît la flexibilité du prix des marchés du porc

Maraude et solidarité

Les attablés sous "le chapeau chinois"

Tous les dimanches soir de 18h30 à 20h30 pendant la période d'hiver, une nouvelle activité s'est installée sous « le chapeau chinois », au champ de foire à côté de la halle couverte du marché. À l'assemblée des colibris lundi 19 mars, 5 représentants de la nouvelle association « Maraude et Solidarité » (création en novembre 2017) ont présenté leurs activités.

À partir d'un noyau de 15 personnes, ils organisent et servent à table 20 à 25 litres d'une soupe populaire, « l'harira », une soupe et plus...

De l'eau, des légumes, des pois chiches, lentilles, tomates, carottes, vermicelle, semoule et un peu de viande en fonction des dons, pour une cinquantaine de personnes chaque dimanche soir. Ils ont commencé en novembre 2017 par faire des maraudes sur Bourg en Bresse. Ils ont observé, échangé et constaté des besoins non pourvus à cette période de la semaine et tout naturellement ils se sont appelés «Maraude et Solidarité ». En rien de temps, 50 personnes bénévoles se répartissent les tâches à tour de rôle, à la lumière du chapeau chinois du marché

avec le parking attenant.

Bien sûr ils ont l'autorisation de la mairie pour cet hiver et ils connaissent un peu aussi les autres partenaires historiques locaux de la solidarité. Choukri ATTAFI est leur président.

Les 2 jeunes bénévoles interviewés, ils se sentent utiles, ils veulent tendre et donner la main à des gens, des voisins de Bourg en Bresse.

L'équipe, plutôt jeune (moins de 40 ans) est bien rôdée autour d'un stand

Bien au sec, coupé des vents comme sur le marché, avec des tables et bancs. Leur détermination est d'accueillir et accompagner dans la discrétion les personnes «bénéficiaires» de leurs services, cadeau, dans un accueil inconditionnel, sans dossier.

De la soupe et en plus il y a des gâteaux, du thé, du café et une présence volontairement chaleureuse et active de 15 bénévoles. Ils s'assoient avec les personnes dans ce moment de partage et de solidarité pour tenter d'amorcer modestement des échanges plus ou moins riches de vie au quotidien. Parfois ils orientent les personnes sur les partenaires comme Tremplin.

Mais ils proposent bien plus dans la réactivité de leur récente dynamique

Ils organisent 3 stands avec chacun un référent :

- Les repas chauds avec les donateurs familiaux et 2 boulangeries (Attignat et Bourg en Bresse)
- Les vêtements (avec des dons de familles et de commerçants de Bourg en Bresse suite aux soldes)
- Les colis alimentaires avec le soutien de familles et de commerçants (boulangerie Céréa)

La cinquantaine de « bénéficiaires » rencontrés depuis 5 mois se répartissent par tiers :

- Des personnes qui ont un logement, des voisins de quartier, des jeunes en colocation, des étudiants qui n'arrivent pas à tenir les 2 bouts de leur bourse ;
- Des personnes sans domicile fixe ou en cours de sédentarisation sur Bourg en Bresse ;
- Des migrantes pour qui « la période d'hiver s'achève, mais pour qui les réalités et les besoins restent ».

À leur dernière réunion ils ont décidé à l'unanimité, de continuer pour assurer les 52 dimanches annuels, même si le mois d'août est en suspens.

Hubert GUILLET

Faut-il fermer la centrale nucléaire de Bugey ?

Les réacteurs Bugey 2 et 3 vont fêter leur 40ème anniversaire en 2018 et les réacteurs 4 et 5 en 2019. Après Fessenheim, Bugey deviendra la plus vieille centrale de France. Or EDF veut les pousser à 50 voire 60 ans. Les réacteurs montent de multiples signes de fatigue, ne serait-il pas temps de réagir avant une catastrophe ? Et puis, pour atteindre l'objectif de 50 % d'électricité nucléaire au lieu de 75 % actuellement, des centrales doivent fermer et les énergies alternatives se développer. Dans ce contexte, la Coordination Stop Bugey a rédigé une lettre ouverte motivant la demande de mise à l'arrêt définitif des 4 réacteurs actuellement en fonctionnement. **On peut consulter la liste des signataires sur le site www.stop-bugey.org et signer la pétition.**

Se coltiner

Les habitués du jeu des 1000 euros sur France Inter à 12 h 45 me pardonneront peut-être. Se coltiner est une expression familière qui veut dire « Porter avec peine et difficulté quelque chose de très lourd. C'est aussi « Se charger d'un travail pénible ou désagréable ». Mais aussi « Supporter avec peine la présence de quelqu'un pendant un certain temps. Ce verbe vient du coltin qui était un gilet spécial qui permettait de porter de lourdes charges aux halles.

Charles Vieudrin

Lucien CONVERSE

Lucien Converse, dit Lulu, a 80 ans. Il y a déjà longtemps que j'avais entendu parler de lui. Je le connais un peu mieux depuis qu'il a participé à un colloque qui a été organisé à Besançon sur les appelés (dont il était) et la guerre d'Algérie. Il est de tous les combats progressistes. Voyez son blog. Lulu est prêtre près de Dole. A 75 ans, il est parti le 25 mars 2012 avec son âne Isidore en direction de Bethléem, où il est arrivé le 17 juin 2013. Il a marché pour la paix et le désarmement nucléaire unilatéral de la France.



Jacques FONTAINE

Pour en savoir plus : <http://luluencampvolant.over-blog.com/>

ébullitions - journal mensuel

n°149 - février 2018

• Prix au n° : 1,5 € • Abonnement un an, 10 n° : 15 €

• Six mois : 7,50 €
(chèques libellés au nom de : Association ébullitions)

Adresse : Maison de la Vie Associative,
2 boulevard Irène Joliot-Curie, CS 70270
01006 BOURG-en-BRESSE, cedex.
Contact et envoi des textes : 06 63 30 81 01
ebullitions01@gmail.com

Ce N° a été tiré à 400 ex

Né au sein du Forum départemental des listes citoyennes, le collectif de réalisation et d'animation créé avec Jean-Pierre COTTON est composé actuellement de Patrick PERRET, Jean Luc MAURIER, Charles VIEUDRIN, Bruno CALATAYUD, Bernard MERCIER et Hubert GUILLET.

De gros bras ne suffisent plus

Mettre en phase des pratiques éthiques dans un monde chaque jour un peu plus individualisé, plus mercantile, plus élitiste ; pas facile.

Les syndicats et les partis politiques de gauche s'affaiblissent (peut-être passagèrement), mais heureusement de nombreux collectifs citoyens actifs et bienveillants s'organisent.

En attendant, les capitalistes de l'extrême défiscalisent, pillent, fraudent le fisc jusqu'à plus soif et finalement démantèlent la société.

Il ne faudrait pas à notre échelle reproduire ces perversions sociétales.

457 niches fiscales qui vont coûter 100 milliards en 2018, une grave injustice

Et pourtant, pour les classes dites populaires et moyennes, imposables, la défiscalisation par exemple est aujourd'hui souvent un sujet d'intérêt majeur.

Pour l'Etat, ces pratiques consolident l'économie.

Contrepartie, elles sont en priorité réservées aux personnes imposables. Certain-es s'avèrent extrêmement performantes dans ce domaine ; des fiscalistes en herbe.

Mais, peu d'impôt prélevé ne signifie pas que nous ayons affaire à un État démocratique et social ; la boîte de pandore est ouverte.

Mimétisme des classes, jalousie, individualisme, peu ou pas d'empathie pour les pauvres ou les déraciné(e)s, manque de réflexion, globalement divisés, nous accompagnons le système dénaturé.

Nos gouvernances sont, élections après élections de moins en moins démocratiques.

La cupidité, la gloriole passagère, et ce n'est pas une affaire de droite ou de gauche, font de certain-es élu-es des petits laquais, des délirant-es de la possession néo-libérale.

INTERLUDE à l'attention des premier-es de cordée.

Charles de Gaulle (pourtant tout sauf un enfant de cœur) « ...puis, j'en appelais non pas aux notables et aux nantis, qui certainement ne m'entendraient pas, mais au peuple... » «... Ah ! Je sais bien ce qu'il en coûte à toutes les catégories, notamment aux plus modestes. Je sais bien que la grandeur de la France n'a jamais été faite que par la masse de ses enfants ». Mémoire d'espoir – le renouveau 1958 – 1963

Le verrou de Bercy(*), une entorse historique à la séparation des pouvoirs

Depuis 2002 en particulier, il s'agit d'étiollement de la démocratie. La devise est contre les peuples, pour les multinationales avec l'aide de meutes d'avocats fiscalistes ou pas, afin de contourner la case prison.

Il nous manque malheureusement des tribunaux internationaux pour juger sévèrement les voyous « en cols blancs ». Pour quand ?...

Côté positif quand même, et proportion historique gardée, comme il y a près de 80 ans, des responsables divers dénoncent aujourd'hui cet état de fait.

Par exemple : le procureur Molins critiquant le verrou de Bercy, ayant autorité sur nos assemblées constitutionnelles. Les bruits sont faibles mais c'est bien.

Des convergences démocratiques fragiles sont possibles avec certain-es. Petit-es commerçant-es, paysan-nes, artisan-es et d'autres qui souffrent aussi de cette dérive

prédatrice. Nous pouvons revendiquer clairement, chaque fois que nécessaire, sans être redondant-es, d'être de gauche radicale, humaniste, écologique, féministe, égalitaire et républicaine.

Par contre, l'expérience individuelle ou collective nous apprend qu'il faut toujours se protéger des camelots manipulateurs qui se faufilent parmi nous en se prétendant de gauche.

Là aussi, la clarté est un bienfait. La seule solution démocratique va vers une éducation, une pratique sociale et vivante pour tous-tes, non plus intéressée et toxique, avec de vrais services publics.

Elle doit être plus égalitaire, combattant la ploutocratie et les pratiques héréditaires, intégristes qui finissent



toujours par faire le lit des barbares. Soyons à l'écoute, fermes, mais pas sectaires avec optimisme, courage et parfois un peu de légèreté, nous allons avancer.

Avec nos petits bras, mais surtout avec notre tête, sans se la prendre. Pas, ni de droite, ni de gauche... pas de droite et de gauche... mais pour les lumières à venir, la machine, l'opposition est en marche.

Gérard RUYSS

Texte rédigé les 23 et 24 février 2018.

La monnaie locale a désormais un local

L'association de préfiguration d'une monnaie locale complémentaire et citoyenne Bresse-Revermont (MLCCBR) – Le BR'Ain a désormais un lieu de rassemblement. Elle a passé un accord avec l'association « Le Temps des Noyaux » au 14 Bis de la Rue Ebrard à Bourg en Bresse. Elle y assure une permanence tous les jeudis de 18 heures à 19 heures 30. Ouvert à tous, pas besoin de prendre rendez-vous, mâchon partagé à la fin de la permanence (chacun apporte ce qu'il veut).

Tous les premiers jeudis du mois, c'est la réunion à 20 heures du COC (Comité d'Orientation Collectif).

Pour en savoir plus, consulter la page Facebook MLCCBR ou appeler Bernard FOUCRIER au 06 33 71 55 24 ou Hubert GUILLET au 06 45 20 93 68

(*)L'expression « verrou de Bercy » définit le monopole du ministère du budget en matière de poursuites pénales pour fraude fiscale. Seul Bercy dispose du droit de déposer plainte contre un individu soupçonné de malversations fiscales, un procureur ou une partie civile ne le pouvant pas. Selon la décision du ministre des finances, les fraudeurs peuvent donc éviter des poursuites judiciaires. Ce dispositif a été mis en place dans les années 1920, à la suite de la création de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en 1917.

Les intouchables d'Etat

Après « Au cœur du pouvoir » d'Emmanuel Ratier, une nouvelle bombe en librairie

«Les Intouchables d'État, bienvenue en Macronie», c'est le livre choc de Vincent JAUVERT sur les fonctionnaires d'élite, sorti le 18 janvier 2018 chez Robert Laffont.

AFP

Conflits d'intérêt, salaires astronomiques, petits arrangements scandaleux : le livre brûlot «Les Intouchables d'État» de Vincent JAUVERT, qui sort le 18 janvier, dénonce les excès de l'élite des hauts fonctionnaires.

Plus de 150 000 euros par an : c'est ce que gagnaient pas moins de 150 cadres de Bercy en 2015, soit davantage que le chef de l'État. Des révélations comme celles-ci abondent dans le livre du journaliste de L'Obs Vincent JAUVERT qui a longuement enquêté sur 600 hauts fonctionnaires. Il y dévoile des salaires exorbitants, des conflits d'intérêt, des collusions public-privé qui nuisent à l'État et dont l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron est loin de signer la fin. Un voyage choquant au sein de l'élite administrative biberonnée à l'ENA. Les «REM 150», pour rémunération 150 000 euros par an

François Hollande avait décidé en mai 2012 de diminuer son salaire de 30%, le portant à 150 000 euros par an et d'attribuer la même somme annuelle au Premier ministre. À la suite de cette décision, Bercy a souhaité rédiger un document interne établissant le recensement de ses hauts fonctionnaires les plus payés. Ce document a fini par tomber entre les mains de Vincent JAUVERT.

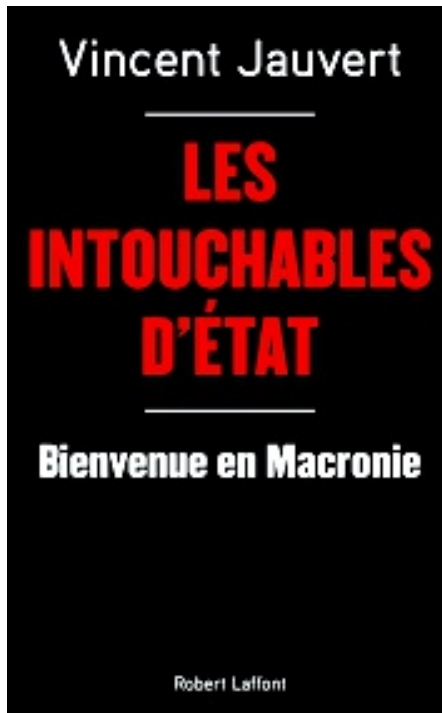
Parmi les 150 cadres du ministère de l'Économie et des Finances qui gagnent plus que le chef de l'État, le trésorier-payeur général d'Ile-de-France, directeur régional des finances publiques, a gagné 255 579 euros nets, soit 21 298 euros nets mensuels en 2015. Au total, pas moins de 104 administrateurs généraux sont mentionnés dans le document, ce qui fait des finances publiques l'un des secteurs de la haute administration d'État les plus lucratifs.

L'auteur

Grand reporter au service Monde du Nouvel Observateur, il est l'auteur de "Les Intouchables d'État, bienvenue en Macronie" (Robert Laffont, 2018), "La Face Cachée du Quai d'Orsay" (Robert Laffont, 2016) et "L'Amérique contre De Gaulle, histoire secrète 1961-1969" (Seuil, 2000).

Il est également co-auteur de deux documentaires télévisés : "L'Ami Américain", tiré de son premier ouvrage (FR3, 2001 avec Patrick Jeudy) et "Révolution, Mode d'Emploi" (Arte, 2007 avec Tania Rackmanova).

Il tient un blog intitulé "Affaires étrangères".



Sur une proposition de Jean Luc Maurier

La censure existe-t-elle toujours ?

Jean Luc Maurier vous propose un test : essayez de demander l'édition 2015 du livre d'Emmanuel Ratier « Au cœur du pouvoir ». Vous avez peu de chance de le trouver, on vous proposera l'édition de 2011 qui ne comporte pas encore une page fameuse sur Emmanuel MACRON.

Maraude et solidarité

Des jeunes qui s'engagent

Alors que les associations qui viennent en aide aux personnes en grande précarité, sans papiers, sans abris, sans revenus..., sont nombreuses à Bourg-en-Bresse, une nouvelle association « Maraude et Solidarité » vient de se créer à l'automne dernier.

Un accueil inconditionnel

Les associations que l'on connaît bien, qui ont pignon sur rue depuis 10, 20 ou 30 ans, ont chacune leurs contraintes. Les unes ne fonctionnent que l'hiver, d'autres exigent une participation financière, si petite soit-elle, certaines ne s'adressent qu'à une catégorie de personnes (famille avec ou sans enfants, étrangers européens ou non...). Pour d'autres, il faut un agrément préfectoral. Parfois il faut faire état de ses revenus pour bénéficier d'une aide souvent limitée dans le temps. Maraude et Solidarité pratique, au contraire, un accueil inconditionnel avec des bénévoles jeunes qui ne s'engagent pas pour la vie ou en signant une adhésion, mais s'inscrivent pour une activité en fonction de leur envie et disponibilité. Et ça marche.

Ils réinventent la soupe populaire

Tous les dimanches soir à 18 h 30 sous la petite halle du Champ de Foire de Bourg-en-Bresse, « Maraude et Solidarité » distribue de la soupe, accompagne les visiteurs au cours d'un repas et distribue des colis alimentaires et des vêtements. La soupe est préparée à tour de rôle par des familles, les jeunes se mobilisent pour collecter des denrées alimentaires. L'association est en relation avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le 115 et le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation). Elle est en passe d'être agréée pour bénéficier des services de la Banque Alimentaire.

L'extrême pauvreté à notre porte

Plusieurs membres de l'association sont venus se présenter à la réunion des Colibris 01 Bresse du 19 mars dernier et nous avons constaté que les bénévoles de l'association ne se contentent pas de distribuer de la nourriture et des vêtements, mais qu'ils sont bien conscients qu'au 21ème siècle, il est totalement anormal de voir autant de monde un dimanche soir dans le froid venir chercher de quoi se nourrir. Au-delà de la surprise des autorités, on est en droit de s'attendre, de leur part, à une prise en charge globale et efficace de cette extrême pauvreté.

<https://www.facebook.com/Maraude-et-Solidarite>

Contact 06 51 95 94 88

Charles Vieudrin